

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 06 JAN. 2014

CAB – PP/IT-FR/D13-10414

Monsieur le Député, *Cher Christian,*

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation de l'établissement de santé de Mont-Saint-Martin, en Meurthe-et-Moselle, engagé dans un plan de restructuration de grande ampleur.

Depuis près d'un an et demi, cet établissement se réorganise pour redresser sa situation financière et offrir à la population de son territoire une offre de soins de qualité. Des tensions de trésorerie sont apparues ; elles s'expliquent notamment par le financement du plan de sauvegarde de l'emploi et par la réfection de la maternité.

Je sais votre implication personnelle dans le suivi de ce dossier et l'action menée conjointement avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Lorraine. J'ai décidé de répondre favorablement à votre sollicitation en débloquant une aide exceptionnelle d'un montant de 1 million d'euros. Celle-ci viendra compléter celle de 1,3 M€ que l'ARS a récemment notifiée à l'établissement.

Ainsi, je souhaite par cet accompagnement significatif encourager la direction de l'établissement, et les professionnels qui y exercent au quotidien, à poursuivre leurs efforts dans l'intérêt des patients et de leurs familles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

Amis,

Marisol

Marisol TOURAINE

Monsieur Christian ECKERT
Député de Meurthe-et-Moselle
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP